

LE CIRCUIT RETROFFICINE (Officines)

Réceptionner l'ordonnance du patient



Remplir la fiche de demande



Faxer la fiche de liaison ET l'ordonnance originale
à la PUI Conception par Fax 04 91 38 31 96 **ou**
de préférence par Email (meilleure traçabilité et envoi d'un accusé réception de la demande)



Attendre le retour des médicaments préparés par la rétrocession
et livrés par le grossiste
Livraison dans les officines à partir du **Mardi Après midi** et du **Vendredi Après midi**



Ouvrir le colis devant le patient qui contient
l'ordonnance et le traitement



Remettre le médicament et restituer l'ordonnance au patient (pour renouvellement).
Détruire toute ordonnance antérieure (pour éviter les doublons)

Toute demande adressée à la Rétrocession après 12h00 les Lundis et Jeudis partiront à la livraison suivante.
Toute demande incomplète et/ou ordonnance illisible devra être renouvelée.
La dispensation respecte les règles de la sécurité sociale : renouvellement après 21 jours et pour 1 mois.

Adresse :

Service Rétrocession, CHU de la Conception
147 Boulevard Baille

Mail : retrocession@ap-hm.fr

Tel : 04 91 38 39 35/36

Fax : 04.91.38.31.96

Site internet : <http://fr.ap-hm.fr/service/retrocession-hopital-conception>

Pour :

- Télécharger la fiche de liaison
- Consulter les médicaments éligibles au circuit Rétr'Officine.